

# COMITÉ ISÈRE DE JUDO

## CAHIER DES CHARGES DES ANIMATIONS POUSSINS (2002-2003) MINI-POUSSINS (2004-2005)

SAISON 2011-2012

### 1. Présentation :

Pour l'Olympiade 2009-2012, la formule d'animation pour les Poussins et les Mini-Poussins (voté à l'AG 05/06/09) devrait permettre de concernés plus de clubs, d'attirer plus de judokas, de laisser plus d'autonomie aux clubs dans les modalités d'organisation et pour le choix des dates. Le Comité Isère soutiendra ces animations en attribuant les médailles.

### 2. Les objectifs :

- ✓ Intéresser et fidéliser ces catégories d'âge avec 2 animations annuelles.
- ✓ Proposer une animation de courte durée ou le temps de pratique est important.
- ✓ Proposer des animations qui permettent aux arbitres et commissaires sportifs de clubs de se former.
- ✓ Créer une dynamique locale sur la catégorie des poussins et mini-poussins en permettant aux clubs de se regrouper par affinités.

### 3. Organisation :

L'organisation des 2 animations Poussins et Mini-poussins est confiée à des regroupements de clubs qui doivent se regrouper par 2, 3 ou 4 par secteur géographique et affinités afin de proposer une action de proximité pour leurs judokas.

Le choix des dates est laissé à l'initiative de chaque organisation (mercredi après-midi, samedi, dimanche) afin de répondre aux mieux aux attentes et aux besoins de chaque structure.

Les clubs devront respecter les textes en vigueur pour ces catégories d'âge après la validation du règlement le Comité Isère remettra les médailles nécessaires aux organisateurs pour les 2 animations (remplir la fiche de demande d'autorisation pour l'organisation de l'animation). D'autre part les organisateurs doivent demander auprès de la fédération les kits animations.

A la suite des animations les organisateurs devront transmettre la liste des participants au Comité Isère afin de comptabiliser le nombre de participants global.

### 4. Formule d'animation :

Les organisateurs proposeront un échauffement collectif et des yaku soku geiko (expression technique) sous la direction d'un professeur en judogi.

A la suite de l'échauffement les judokas seront répartis en poule de 3 ou 4 pour effectuer au moins deux combats éducatifs, dans lequel ils totaliseront la totalité des points marqués qu'ils soient vainqueurs ou perdants.

Les clubs ont la liberté de modifier la formule d'animation à partir du moment où ils respectent les règles techniques de la Fédération Française de Judo.

**DEMANDE DOTATIONS DE MEDAILLES**  
**POUR LES ANIMATIONS POUSSINS & MINI-POUSSINS**

**A renvoyer avant le 30 OCTOBRE 2011**

**Je soussigné(e)**

**NOM & PRENOM :**

**Président du Club de :**

Demande l'autorisation au Comité Isère d'organiser l'animation Poussins et Mini-poussins, en respectant les règles techniques de la Fédération Française de Judo, avec les clubs suivants :

	<b>Clubs</b>	<b>Nombre de Mini-Poussins</b>	<b>Nombre de Poussins</b>
<b>Club n°1 :</b>			
<b>Club n°2 :</b>			
<b>Club n°3 :</b>			
<b>Club n°4 :</b>			
<b>Club n°5 :</b>			
	<b>Total de participants estimé :</b>		

**Date de la manifestation n°1 :**

**Lieux de l'animation n°1 :**

**Date de la manifestation n°2 :**

**Lieux de l'animation n°2 :**

**Personne responsable de  
l'organisation :**

**Coordonnées téléphoniques :**

La personne responsable de l'organisation devra prendre contact avec le Comité Isère Judo pour prendre les récompenses nécessaires aux animations, d'autre part elle devra communiquer la liste des participants au Comité Isère Judo à la suite des animations.

Date :

Signature et cachet du club